

RÉSULTAT DE L'INDEX D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES 2020

Depuis le 1^{er} Mars 2020, Clyde Union SAS publie son index résultant de 4 indicateurs issus de la loi « Avenir » du 5 Septembre 2018 et visant à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

La note obtenue est de **87/100** pour l'année 2019.

GENDER PAY KPI (FRANCE)

Since March 1, 2020, Clyde Union SAS publishes its index resulting from 4 indicators from the “Avenir” law of September 5, 2018 and aimed at reducing the pay gap between women and men.

The score obtained is **87/100** for the year 2019.